

Chaire de judaïsme à l'UNIL Nomination du professeur Jacques Ehrenfreund

Le Rectorat de l'UNIL vient de nommer M. Jacques Ehrenfreund comme Professeur ordinaire de judaïsme. Cet historien franco-israélien, né en 1964, occupera ainsi la seule chaire de ce type en Suisse romande. L'initiative de cet enseignement très attendu revient à la Faculté de théologie qui a décidé d'y réaffecter l'une de ses chaires.

Le Rectorat se réjouit d'accueillir ce nouveau professeur, dont les travaux valorisent l'histoire du judaïsme moderne, notamment au XIX^{ème} siècle. Son enseignement devrait attirer de nombreux étudiants de Lettres, de Sciences sociales et politiques, de Sciences des religions et de théologie. La thèse de M. Ehrenfreund est parue chez PUF sous le titre «Mémoire juive et nationalité allemande. Les juifs berlinois à la Belle Epoque». Son nouveau livre, en préparation, portera sur «Les juifs dans la nation en Allemagne et en France au XIX^{ème} siècle».

C'est l'époque qui a vu le judaïsme sortir du ghetto, avec les redéploiements que cela a provoqués: relectures de la tradition, naissance du judaïsme réformé ou libéral, lancement du sionisme accompagné dès le départ de très fortes controverses religieuses et politiques. Epoque passionnante puisqu'elle offre aux juifs des possibilités sans précédent dans l'histoire, tout en alimentant un sentiment d'exclusion...

Avec la nomination de Jacques Ehrenfreund, le judaïsme sera pleinement reconnu dans sa réalité interne à l'histoire européenne, avec ce qu'il y a apporté de positif (au Moyen Age, avec la kabbale, à la Renaissance ou en philosophie moderne), comme avec ce qu'il y a subi, à divers moments et de façon exacerbée avec la Shoah dont nous marquons ces jours le souvenir.

Notre nouveau professeur sera chargé de donner et d'organiser à Lausanne l'enseignement de l'ensemble du judaïsme, en collaboration avec différents cours déjà assurés (en hébreu biblique et rabbinique, Bible juive ou philosophie du judaïsme).

Il s'agit de l'une des toutes premières nominations effectuées par la direction de l'UNIL et non par le Conseil d'Etat, selon la nouvelle loi sur l'université.

Nadine Richon, attachée de presse, UNIL
021 692 20 72
078 775 28 18

>>> Pour en savoir plus:
M. Dominique Arlettaz, vice-recteur, 021 692 20 41